CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98816** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2027**

ÉDITÉ LE **20/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/01/2026
Capital : 18 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2007B01320

Siret : **500 434 691 00035**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5422550

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21313456104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21313456104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **BRAUD**

7 RUE DE LA PETITE BRETONNIERE
ZA DE LA PETITE BRETONNIERE
85530 LA BRUFFIERE

Téléphone : 02 51 07 41 70 **Fax :**
Portable : 06 13 49 47 12

Site Internet :
E-mail : braudelectricite@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BRAUD FABRICE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/01/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	06/03/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	26/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/01/2023
o Ventilation mécanique	26/01/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	06/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.